



VILLE D'AUVERS SUR OISE

Communiqué de presse

Le budget 2017 a été voté par le conseil municipal du 30 mars.

Il est en appui sur le compte administratif et le compte de gestion 2016, ce qui a permis d'intégrer définitivement l'excellent résultat d'exécution de l'année 2016.

Ce budget reflète la stratégie financière de la municipalité à savoir des dépenses de fonctionnement maîtrisées, une amélioration de la qualité de service aux auversois et un fort dynamisme en matière d'investissements tout en maîtrisant la dette.

UN RÉSULTAT GLOBAL DE 655 227,72€ EN 2016 - AUCUN EMPRUNT !

La section de fonctionnement de la ville affiche en 2016 un résultat net cumulé de 1 450 559€.

La section d'investissement se termine en déficit de 795 331€. Le déficit est couvert par un versement correspondant de la section de fonctionnement, qui est abondé d'un versement complémentaire de 200 000€ et atteint un record de 995 331€.

La commune améliore également son report à nouveau en fonctionnement qui passe de 199 235€ en 2016 à 455 228€ en 2017.

Ce résultat exceptionnel est dû : A notre gestion par les efforts sur les charges générales, l'amélioration du produit des services rendus, les subventions de la CAF qui ont abondé à notre politique périscolaire et jeunesse, le Fonds de Solidarité Régionale (FSRIF) qui nous a apporté 50K€ de plus que le budget voté, la liquidation de notre ancienne communauté de communes (CCVOI) qui nous a permis d'investir 565K€ dans l'achat du terrain des Perruchets.

UN BUDGET AMBITIEUX QUI FINANCE PLUSIEURS GRANDS PROJETS DU MANDAT AVEC DE FORTS SOUTIENS PUBLICS ET DES DONS PRIVÉS

Le budget primitif 2017 s'équilibre en dépenses et en recettes toutes sections confondues à 11.297.550,04 € :

Section de fonctionnement : 7.837.405,69 €

Section d'investissement : 3.460.144,35 €

LA VILLE A STABILISÉ SES TAUX D'IMPOSITION : 0% d'AUGMENTATION DEPUIS 2014

L'un des engagements forts de l'équipe municipale est de ne pas augmenter les taux d'imposition sur le mandat. Les trois taux fixés par la municipalité :

Habitation 17,83%

Foncier bâti 24.05%

Foncier non bâti 73,70%

Cette stabilisation s'effectue dans un contexte particulièrement défavorable aux acteurs économiques en général et aux collectivités en particulier, lié à une crise économique profonde. Celle-ci a entraîné une dégradation sans précédent des comptes de la nation, et contraint l'Etat à ponctionner les collectivités territoriales en les impliquant dans le redressement des comptes nationaux.

LES SERVICES PUBLICS SONT MAINTENUS ET DEVELOPPÉS MALGRÉ DES RECETTES PUBLIQUES EN DIMINUTION QUI CONTRAignent NOTRE GESTION

Le BP 2017 se caractérise par une diminution des prévisions de recettes de fonctionnement de 10,2% par rapport au BP 2016. Ceci est lié à la non récurrence de la dotation de solidarité communautaire (-190K€ environ), à la non récurrence du versement de liquidation de la CCVOI (-470K€), à un montant programmé de chantiers en régie plus faible sur l'année 2017 (- 110K€ environ), à la non récurrence de la prise en charge des salaires du tourisme (-170K€ environ) et à la baisse de la DGF (- 60K€ environ).

DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT MAITRISES POUR RENFORCER L'AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Les dépenses générales sont en diminution de -7,16 % par rapport au BP 2016 et de -5,5% par rapport au CA 2016. Ce nouvel effort sur les charges générales récurrentes est obtenu par la modification de la structure des dépenses prévues en 2017, qui vient après une année exceptionnellement chargée en chantiers en régie et chantiers citoyens.

Les dépenses de personnel sont en baisse de -5.02% par rapport au BP 2016. L'équipe municipale, continue en effet de déployer une organisation coopérative et simplifiée avec les responsables de pôle et les agents à l'occasion des départs à la retraite et des mutations. Le maintien de tous les services rendus est une règle, et les opportunités d'amélioration sont saisies dès que cela est possible.

UN BUDGET D'INVESTISSEMENT DE 3 460 144€ AUTOFINANCÉ A 58%

Grâce à un fort soutien à ses projets par l'Etat, la Région et le Conseil Départemental, le budget d'investissement atteint un record de 3,4M€, dont 2,8M€ de crédits nouveaux et 0,6M€ de fin d'opérations sur crédits 2016.

Le bouclage du financement démontre des finances saines.

Les subventions représentent 33% du financement

L'autofinancement grâce à une gestion rigoureuse du fonctionnement 58%

Le bouclage se fera par un emprunt de 9% du total à investir, soit 320 000€

Le ratio de dette par habitant est passé en 2016 en-dessous de la moyenne des communes de même strate, ce qui permet à la commune d'emprunter un montant équivalent aux capitaux qu'elle remboursera dans l'année 2017.

UN BUDGET AMBITIEUX QUI FINANCE PLUSIEURS GRANDS PROJETS DU MANDAT

1/Rénovation de l'ancienne maternelle E.Aubert : Création d'une médiathèque.

Détail du financement : Inscription complémentaire en 2017 permettant de préfinancer en totalité l'opération du contrat régional en dépenses pour 712 800€ TTC et en recettes grâce aux subventions affectées à l'opération (234 720€ Région Ile de France, 146 700€ Département, et DETR inscrite sur le budget 2017 pour un montant partiel de 26215,46€ sur la demande de 117 360€ votée par le Conseil Municipal du 30 mars).

2/Réaménagement de l'entrée de ville (Pont d'Auvers) : Création de deux terrasses successives qui valorisent les vues sur le fleuve. Implantation d'une buvette, des bancs et toilettes PMR. Ce projet a été primé dans le cadre de l'appel à projets touristiques innovants, avec 80% de subventionnements publics. **Détail du financement** : Inscription de l'opération complète pour une réalisation à l'automne 2017. Dépenses : 240 000€ TTC (crédits de 2016 : 43 500€ + nouveaux crédits 196 500€)

Recettes des subventions liées au trophée de projet touristique innovant : 89 981,15€ DETR, 50 000€ Région Ile de France, Département 59 156€

3/Première tranche des travaux du toit de l'église : Bras nord du transept, chaufferie et raccordement des EP (SIAVOS), révision à la nacelle des égouts du clocher et des abat-sons, installation d'une surveillance des fissures dans la nef. **Détail du financement** : Inscription de 51% de l'opération telle qu'elle résulte du premier chiffrage estimatif après mise en concurrence des entreprises soit 321 840€ TTC. Inscription en parallèle de 50% des recettes notifiées par la DRAC (total 189 165€, 50% soit 94 583€), la Région Ile de France (total 94 582€, 50% soit 47 291€) et le Conseil Départemental (total 84 881€, 50% soit 42 440€), ainsi que d'une partie des dons collectés via la Fondation du Patrimoine (56 000€ sur un total actuel de 106 975€)

4/ Un cabinet médical en septembre : Réaménagement de l'espace Jean Lestruhaut, rue Tagliana, en un cabinet médical, validation du projet par l'Agence Régionale de Santé. Les locaux seront mis à disposition gratuitement pour les médecins et soignants, qui ne paieront que leurs charges de fonctionnement. **Détail du financement** : Un projet de 186 000€ TTC qui reçoit un subventionnement du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local (FSIPL) de 124 000€.

5/Réfection des voiries : Rue de Chaponval, parvis de la maison de l'Île, placette Jean Renoir et ses trottoirs, conformément de la rue Simone le Danois, et amélioration de l'éclairage public. Le tout pour un total de 395 245,24€ TTC (Reste à réaliser de 2016 + 248 000€ de crédits nouveaux).



AVANT /APRES rue de Chaponval réalisée



AVANT /APRES : place Auguste Renoir et trottoirs réalisés



AVANT /APRES : Parvis maison de l'Île réalisé début 2017

6/ Et comme tous les ans, un chantier citoyen, en juillet deuxième tranche de l'école des Aulnaies (maternelle) : Projet citoyen nécessitant 30 000€ de matériel divers, et mobilisant les agents, les élus et les Auversois bénévoles.